



LE BLAINVILLOIS

MAI 2009
Nouvelle édition n° 05

Blainville, j'y vis bien

ACTUALITÉS

TRAVAUX DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE

Extrait "arrêté préfectoral"

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- ✓ les jours ouvrables de 8 h à 20 h,
- ✓ les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- ✓ les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

FLASH SPÉCIAL

DÉPART EN VACANCES

Afin de permettre aux enfants de partir pour la première fois en centre de vacances, le CCAS participe à l'opération « aide au premier départ » organisée par la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général, Jeunesse et Sports et le Conseil Régional.

Des permanences d'information auront lieu les mercredis 13 et 27 mai à la salle des mariages de 9 h à 11 h 30.

DERNIÈRE MINUTE

Voyage des anciens du 17 juin.

Inscription jusqu'au 31 mai en mairie ou au point accueil du Haut des Places.

LE MOT DU MAIRE

Dans le Blainvillois d'avril, je vous informais de notre impossibilité de voter une subvention à l'association gestionnaire des **structures de la petite enfance et du CLSH Mirabelle** liée au manque de transmission au titre de l'année 2007 du bilan comptable certifié par le commissaire aux comptes.

Courant avril, de nombreux contacts ont eu lieu avec l'association gestionnaire qui n'envisage plus de travailler sur notre territoire comme l'a stipulé dans un courrier du 27 mars dernier, leur avocat conseil. La municipalisation est donc nécessaire et pour qu'elle se fasse dans de bonnes conditions, nous avons demandé à l'association de nous fournir les informations utiles sur la situation des salariés ainsi que l'inventaire et le tableau d'amortissement du matériel pour fin avril.

Afin de rassurer les personnels sur leur devenir dans le cadre de la municipalisation, nous les avons rencontrés et répondu à leurs questions.

Des entretiens téléphoniques avec Monsieur le Sous-préfet, des rencontres avec la CAF (caisse d'allocations familiales) et Service de la PMI (protection maternelle et infantile) du Conseil Général ont permis de les informer de notre situation et d'obtenir les renseignements utiles sur les modalités de reprise en gestion municipale des services à la petite enfance.

Vous avez été destinataire début avril du bulletin d'information n°1 de l'association et vous parents membres usagers, d'une « lettre ouverte » signée par Monsieur le vice-président. Il y est précisé que l'association a répondu « aux contrôles en tout genre, financier, administratif, pédagogique... », qu'elle s'est développée au cours de ces 20 dernières années et que « cela est le signe d'une gestion saine ».

Je tiens simplement à rappeler que le contrôle financier dont il est fait état ne répond pas à nos attentes pour l'exercice de l'année 2007.

En effet, **pour l'année 2007,**

- le projet de rapport financier de l'expert comptable ne nous a été transmis qu'en décembre 2008 et le définitif qu'en février 2009,
- le rapport **obligatoire** certifiant les comptes au titre de 2007 nous est parvenu après de nombreuses relances, le 27 avril 2009 avec des réserves du commissaire aux comptes.

Afin d'éviter que cet état de fait se reproduise dans l'avenir et soucieux de permettre **une continuité de service aux familles**, le conseil municipal du 27 avril, a décidé la municipalisation des structures et la reprise des personnels.

La date effective de cette décision sera officialisée dès que toutes les conditions seront réunies et très probablement avant les vacances d'été.

Notre volonté, c'est que :

- les services à la petite enfance et aux familles demeurent,
- les équipes de professionnels restent en place,
- la qualité de l'accueil continue à être de qualité
- la gestion municipale soit le garant de l'utilisation des deniers publics, de nos impôts.

Afin de répondre aux questions et interrogations, j'invite les parents et futurs usagers de ces services à une réunion d'information le Vendredi 15 mai à 20h30 à la MFC.

Mme le Maire,
Annie FARRUDJA

A NOTER

Les services administratifs de la mairie seront fermés **le samedi 9, le vendredi 22 et le samedi 23 mai.**

Une visite de l'école maternelle Jean Jaurès aura lieu **le vendredi 29 mai de 17 h à 18 h 30.**

Purges sur le réseau d'eau

Mercredi 3 juin :
quartier Cités Est.

Recensement citoyen

Date de naissance : mai 1993.
Se présenter en mairie **après la date anniversaire** en vue du recensement. Pièces à apporter : carte d'identité, livret de famille.

Contrôleur des impôts :

Permanences à la **Trésorerie 1, avenue le Nid, Haut des Places** les 15 et 19 mai de 8h30 à 12h00.

Secours catholique

- Accueil et permanence **le vendredi de 14h00 à 16h00** à la salle Paroissiale à Blainville sur l'Eau,
- Atelier couture et travaux d'aiguilles le **1^{er} vendredi du mois** Maison des Associations.
- Atelier cuisine, bricolage le **3^e vendredi du mois** Maison des Associations.

Repas du mercredi au Rampeux

Les mercredis 13 et 27 mai.
Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Club scrabble

Les mardis à 14h15, salle de restaurant du Rampeux.

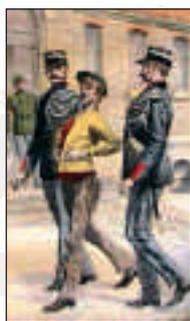
Gym seniors

Jeudi 14 de 14h00 à 15h00,
jeudi 28 de 14h00 à 16h00
à la salle de restaurant de la M.F.C.
Renseignements au C.C.A.S. le mardi de 10h30 à 12h00 au 03 83 75 50 32 ou au 03 83 75 75 35.

LOISIRS CULTURE

MÉDIATHÈQUE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE "L'EAU VIVE"

- **Atelier créatif** • **Les mercredis 13, 20 et 27 mai de 9h45 à 11h45.** Inscription à la bibliothèque municipale. Nombre de places limité à 10 enfants.
- **Heure du conte** • **Mercredi 13 mai de 14 à 15 heures.** Inscription à la bibliothèque municipale. Nombre de places limité à 20 enfants.
- **Soirée littéraire** • La prochaine soirée littéraire aura lieu **le mardi 26 mai à 18 heures.** Inscription à la bibliothèque municipale.
- **Exposition sur l'Europe** • **Du 18 au 22 mai.** Échanges linguistiques européens...
- **Exposition des œuvres d'art des enfants des écoles de Blainville sur l'Eau** • **Du mardi 26 au samedi 30 mai** aux heures d'ouverture de la bibliothèque.



ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE :

COMÉDIE MUSICALE :

« Les Gamins de la Butte »

Présentée par les enfants de l'école municipale de musique à la Maison des Fêtes et de la Culture **le dimanche 17 mai à 15 heures.**
Entrée Libre.



LE COIN DES ASSOCIATIONS

- ✓ **Rencontre Info Allaitement : Mercredi 20 mai de 14h30 à 16h30** • Pour y participer appeler le 03 83 35 00 42.
- ✓ **Classe 1954** • La classe 54 de Blainville - Damelevières et environs vous propose un repas pour les 75 ans au prix de 50 euros par personne, **le vendredi 11 septembre 2009 à partir de 12 heures** à l'Auberge de la Mirabelle de Ferrières. Les personnes qui souhaiteraient se joindre à nous seront les bienvenues et sont priées de faire parvenir leurs inscriptions et règlements avant le 15 août à B. GRUCKER, 16, impasse du Vaho à Damelevières.

Pour toutes informations complémentaires :
03 83 75 95 66
ou 03 83 75 70 74.

CHEZ NOS VOISINS

- **Les 20 et 21 mai**
Exposition Art - Singulier/Pluriel
Gymnase Victor Hugo
(P'tits Loups) Damelevières.
- **Jeudi 21 mai**
Fête du Lilas - Damelevières.

LE GROUPE ORANGE
de l'AMFC de Blainville sur l'eau

GALAS DE DANSE
le 08/06/09 et le 13/06/09
à 20h30
à l'AMFC de Blainville

entrée 3 € sur réservation
(les mardis de 18h30 à 20h30)
à la salle communale du Haut des Places de Blainville

Renseignements : 03.81.36.80.91



FÊTE PATRONALE

DIMANCHE 7 JUIN • Carrière du Haut des Places

- Vide grenier
- Exposition voitures anciennes,
- Baptêmes motos.

Ouverture à 6 heures. Les bulletins d'inscriptions pour le vide grenier, accompagnés du règlement, seront à déposer en mairie jusqu'au 29 mai 2009 (2 euros par mètre linéaire).

A NOTER (SUITE)

Horaires du CCAS :

Le mardi et le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
Le mercredi de 9h00 à 12h00.
Téléphone : 03 83 75 50 32.

Bienvenue

Un nouveau commerçant rejoint le marché « D'OUEST EN EST », spécialités bretonnes (crêpes, fruits de mer, chouchen...). Nous lui souhaitons la bienvenue.

Pourquoi trier ses déchets ?

L'ENJEU DU TRI SÉLECTIF EST BIEN PLUS IMPORTANT QUE CE QUE VOUS POUVEZ IMAGINER !

Si les ordures ménagères ne sont pas triées, elles sont mises en décharge ou incinérées. On produit de plus en plus de déchets et donc il faudra multiplier les incinérateurs et les décharges avec les nuisances que cela comporte.

Par ailleurs, des réformes sont à attendre d'ici 2012. L'institution d'une taxe incitative obligatoire pourrait voir le jour avec une part fixe et variable. La détermination de la part variable pourrait être la pesée de vos poubelles, le nombre de sacs, la taille des containers...

Préparons-nous à l'échéance 2012 : changeons nos habitudes, nos comportements, trions dès maintenant nos déchets.

Un simple geste, le tri, permet de recycler certains matériaux à l'infini. De plus, les déchets recyclés rapportent.

Commençons par trier nos déchets, mais réduire ses déchets c'est encore mieux !

Déplacement de la benne à déchets verts du Haut des Places

POINT TRI ALLÉE DES LILAS – SUITE À LA PÉTITION SIGNÉE PAR DES RIVERAINS

Après une rencontre avec les riverains, en mairie et sur site, plusieurs solutions étaient proposées notamment le déplacement de la benne de quelques dizaines de mètres dans le haut de la carrière. Cette solution ne satisfaisait pas la majorité des habitants dans la mesure où nous n'avions pas l'assurance que les mauvaises odeurs liées à la fermentation des déchets verts ne génèrent toujours un désagrément pour le voisinage. La commune a recherché un site dans le périmètre et la solution retenue se situe près du parking du collège, à l'entrée du bois.



Cette solution par ailleurs convient mieux au prestataire chargé du transfert de la benne.

Les travaux d'aménagement de la plateforme ont débuté le mardi 14 avril et seront terminés dans plusieurs semaines, en partenariat avec le Gréta de Lunéville. Sauf empêchement de dernière minute, la benne sera en place pour la mi-mai.

Vos numéros d'urgence santé

Pharmacie de garde :

03 83 15 84 99

■ PERMANENCES MÉDICALES

En cas d'urgence : **15**

Médecin de garde :

0 820 87 86 85

■ AMBULANCES

Ambulances GOTTIÉ :

03 83 75 04 01



PERMANENCES

> EN MAIRIE

- **ADIL** : jeudi 7 mai de 9h30 à 11h30.
- **Conciliateur de justice** mercredi 3 juin à partir de 14h30. Prendre rendez-vous en Mairie. Tél. 03 83 75 70 05.
- **Point accueil - Avenue le Nid** (à l'école maternelle du Haut des Places). Le mercredi de 14h15 à 17h45. Tél. 03 83 72 80 17.

> EN COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL-DE-MEURTHE au siège 13, rue des Écoles

Tél. 03 83 71 43 62

- **Permanence juridique** organisée par le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) le 2^e mardi du mois de 14h00 à 17h00.
- **Permanence Espace Énergie** Mardi 5 mai et 2 juin de 8h30 à 12h00. Prendre rendez-vous auprès de l'association Lorraine Énergies Renouvelables au 03 83 75 27 73.
- **Permanence O.P.A.H.** (Opération Programmée de l'Habitat) Mercredi 13 de 14h00 à 15h30. Mercredi 27 de 10h30 à 12h00.

au 21, rue Saint-Dominique

- **Mission Emploi** lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h00. Tél. 03 83 75 71 55
 - **Mission Locale Emplois Jeunes** (- 26 ans) : le jeudi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
 - **Déchetterie** Horaires d'ouverture : 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30. Fermée les **jeudi, dimanche et jours fériés.**
 - **Ramassage des objets hétérogènes** Jeudi 4 juin. Les objets hétérogènes seront sortis la veille au soir.
- > **A L'ADMR - 1, rue du Presbytère**
Lundi de 9h00 à 11h00
Mardi de 14h00 à 15h00
Jeudi de 9h00 à 10h00
Vendredi de 14h00 à 16h00
Tél./fax : 03 83 75 97 54

POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'HABITAT

COMMENT FINANCER DES TRAVAUX ÉCOLOS

Parce que les bâtiments participent pour 43 % à l'énergie consommée et contribuent pour 22 % à l'émission de gaz à effet de serre... de nouvelles mesures sont mises en place :

- **une majoration jusqu'à 20 000 € de votre prêt 0 % (PTZ)** pour la construction ou l'acquisition d'un logement neuf économe en énergie ;
- **lancement d'un éco-prêt à 0 % jusqu'à 30 000 €** (depuis le 01/01/09) pour des travaux rendant les logements existants plus économes en énergie ; il concerne les propriétaires occupants et le secteur locatif. Il est cumulable avec les autres aides (ANAH, PTZ acquisition...) et en 2009 et 2010 avec le crédit d'impôt développement durable ;
- **une majoration du crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt** pour la construction ou l'acquisition d'un logement neuf économe en énergie ;
- **un crédit d'impôt jusqu'à 16 000 € et plus** pour rendre nos logements plus économes en énergie et développer les énergies renouvelables ; bonne nouvelle, depuis le 01/01/09, le crédit d'impôt inclut la main d'œuvre à condition que les produits choisis affichent une bonne résistance thermique.

Pour en savoir plus : ■ rendez-vous à la permanence de l'ADIL en mairie le 1^{er} jeudi du mois de 9h30 à 11h30 ;

- prenez contact avec l'association Lorraine Énergies Renouvelables au 03 83 75 27 73 et lors de leurs permanences à la CCVM ;
- contacter le centre des impôts.

Ou consultez d'autres sites : ■ www.developpement-durable.gouv.fr

- www.relance.gouv.fr
- www.impot.gouv.fr
- www2.ademe.fr
- www.legifrance.gouv.fr

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

La recette du « bon » Blainvillois,

Nous ne résistons pas à l'envie de vous faire partager le secret de la réussite du « bon Blainvillois » que l'on vous fait distribuer chaque mois.

Tout d'abord, munissez-vous d'une bonne dose de patience afin de récupérer la matière première. Il vous suffira de vous procurer la rubrique de l'opposition fournie avant le vingtième du mois.

A partir de ces ingrédients, vous pouvez commencer à élaborer cette nouvelle spécialité de l'éditorial qui vous est servie à domicile à peu près tous les mois depuis un an. N'hésitez pas à exprimer votre point de vue en argumentant au besoin chacune de leurs phrases. Mettez-y tout votre cœur : « c'était pire avant », « ils n'ont rien fait durant leur mandat », « ils nous ont laissé des dettes et des pigeons »... Vous pouvez tout mélanger. A partir de ce moment, de toute façon, ils mangeront quand même puisque nous sommes à cette table pour cinq ans encore.

Pour éviter les troubles gastriques et surtout les renvois, il vous faudra simplement utiliser suffisamment de mauvaise foi pour ne pas rappeler que **ceux qui tiennent la cuisine aujourd'hui sont ceux qui étaient au fourneau hier**, sans forcément se souvenir d'avoir fait des fautes de goût.

Prenez bien soin, à la fin de la préparation, de garder un fond insipide et une minuscule police d'imprimerie pour éviter de vous mettre trop en appétit et déguster la rubrique d'opposition.

Laissez ensuite à l'imprimeur durant quelques heures votre ouvrage pour qu'il l'aide à prendre forme et consistance. Faites ensuite distribuer par de jeunes serveurs afin de ménager l'équipe de cuisine.

Nous espérons que ce menu dont vous payez l'addition depuis un an est à votre convenance.

NB : N'oubliez pas de venir retirer votre loupe en mairie pour lire notre article. Et surtout n'oubliez pas de poser un congé ou une RTT pour profiter des heures d'ouverture au public.

Une équipe qui tient sincèrement à votre santé.

Ghislain Demonet, Evelyne Oudin, Alain Collet, Sylvie Herr Martin, Olivier Martet.



Bon à savoir

UN CRÉDIT D'IMPÔT POUR LE DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE (DPE)

Une solution pour identifier la performance énergétique de votre logement

Pour rappel le DPE est une évaluation qui renseigne sur la quantité d'énergie consommée par un bâtiment. Il mesure sa performance énergétique, ainsi que l'impact de sa consommation en terme d'émissions de gaz à effet de serre. Il est établi à l'occasion de la livraison de toute construction neuve, lors des ventes et des locations. Mais pour mieux connaître votre habitat, vous pouvez également le faire réaliser en dehors des cas où il est obligatoire. Il est maintenant possible de bénéficier d'un crédit d'impôt de 50 % sur le coût de votre DPE.

Pour en savoir plus :

■ Rendez-vous à la permanence :

> de l'ADIL en mairie le 1^{er} jeudi
du mois de 9h30 à 11h30

> de l'Espace Info Energie en
communautés de communes en
prenant rendez-vous auprès de
l'Association Lorraine Energies
Renouvelables au 03 83 75 27 73.

■ Consultez le site www.legifrance.gouv.fr

DES "BONS D'ACHAT DE SERVICES À LA PERSONNE"

Ces bons correspondent à des chèques emploi-service universels (Cesu) préfinancés par l'Etat.

Ils permettront aux ménages bénéficiaires de payer les prestataires des services comme l'aide à domicile, la garde d'enfants, le ménage, ou encore le soutien scolaire, pour une dizaine à une trentaine d'heures.

Ces Cesu pourront atteindre 200 € par foyer. **Ils seront versés avant fin juin.** La mesure concerne les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile, de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (sans condition de ressources pour ces deux catégories) et du complément de mode de garde (sous conditions de ressources, cette fois).

Les demandeurs d'emploi en formation ou reprenant un emploi qui ont besoin de faire garder leur enfant pourront également en bénéficier.

A VOS AGENDAS

**Portes ouvertes en gare SNCF
de Blainville Damelevières
le Samedi 16 mai 2009
de 9h00 à 16h00.**

Dans le cadre de l'opération j'aime le train 2009, le site ferroviaire de Blainville Damelevières ouvre ses portes.

A cette occasion, vous pourrez entre autre :

- visiter le poste d'aiguillage,
- monter dans une locomotive pour un tour de triage,
- découvrir les différents métiers de la SNCF,
- assister à la présentation de matériel Fret,
- prendre les commandes d'un train virtuel via les simulateurs de conduite...

Un circuit sera proposé au départ de la gare, à pied, en vélo (prêt possible en gare) ou en voiture. Une chasse aux trésors sera organisée pour les enfants.

**Les cheminots de Blainville
et Damelevières vous y attendent
pour échanger avec vous,
alors venez nombreux !!**

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

■ **Ciné-Conférence** : Mercredi 20 mai à 16 h 30 – Maison des Fêtes et de la Culture : « **L'Auberge Espagnole** » film de Cédric Klapisch. Suivi d'une conférence sur le thème de l'Europe.

■ **Exposition du 18 au 22 mai** : Exposition à la bibliothèque municipale. Échanges linguistiques européens...

■ **Élections Européennes** : Elles auront lieu **le dimanche 7 juin 2009**. Voter est un droit mais aussi un devoir civique.

Balade découverte :
Samedi 4 juillet

Que tous les amateurs de promenade réservent ce samedi pour une « balade découverte » amicale et familiale des sentiers de Blainville sur l'Eau et Damelevières.

LA RECETTE

Pigeon aux girolles

Ingrédients pour 2 personnes : 2 pigeons + farce : 100 g de jambon, 100 g de lard fumé, 1 œuf.

Pour la cuisson : 75 g de beurre, 2 échalotes, 2 carottes, sel, poivre, 1 dl de vin blanc sec, 300 g de girolles, 100 g de crème fraîche.

Recette :

- 1 - Préparez la farce, mixez le jambon avec la moitié du lard, mélangez le tout avec l'œuf, farcissez les pigeons assaisonnés à l'intérieur, cousez l'ouverture.
- 2 - Faites dorer les pigeons dans la moitié du beurre de tous côtés, ajoutez les échalotes hachées, les carottes coupées en petits morceaux et le reste du lard coupé en lardons, assaisonnez, mouillez de vin blanc. Couvrez et laissez cuire 20 minutes.
- 3 - D'autre part, lavez soigneusement les girolles et faites-les sauter dans le reste du beurre dans une poêle. Quand elles auront rendu leur eau, ajoutez-les dans la cocotte où cuisent les pigeons et terminez la cuisson.
- 4 - Avant de servir, retirez les pigeons et liez la sauce avec la crème fraîche.



PLAN CANICULE

Dans le cadre du plan canicule, le Centre Communal d'Action Sociale recense toutes les personnes âgées et handicapées isolées vivant à domicile qui en font la demande.

Si vous êtes une personne âgée de plus de 65 ans ou handicapée ou si vous connaissez une personne dans cette situation, téléphonez au CCAS 03 83 75 50 32 les mardis et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, et le mercredi de 9h à 12h.

La liste ainsi établie servira, en cas de déclenchement des niveaux d'alerte supérieurs, à informer les services sanitaires et sociaux compétents.

Quelques recommandations :

- Protégez-vous de la chaleur en fermant les volets et les fenêtres le jour, en les ouvrant la nuit.
- Restez chez vous si possible aux heures les plus chaudes, dans une pièce rafraîchie, ou rendez-vous et restez au moins deux heures dans un endroit climatisé (supermarché, cinéma...) ou à défaut dans un lieu ombragé ou frais à proximité de votre domicile.
- Portez des vêtements légers de couleur claire.
- Humectez-vous régulièrement (brumisateurs, douche).
- Buvez et mangez régulièrement pour garder vos sels minéraux : au moins 1,5 à 2 litres de boisson par jour (évités les boissons alcoolisées, celles contenant de la caféine ou très sucrées).
- Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien si vous prenez des médicaments ou si vous ressentez des symptômes inhabituels. Si la chaleur vous met mal à l'aise, demandez de l'aide à un parent ou un voisin.

VACANCES : LES ENFANTS EN DECOUVERTE



Un programme d'activités riche, un public enthousiaste et une équipe d'animation à l'écoute ont été les ingrédients qui ont permis à une dizaine d'enfants de passer de bonnes vacances de Pâques !

Tout commence par une promenade au parcours de santé; un moment propice pour une sensibilisation au respect de l'environnement. Ce fut l'occasion pour eux de découvrir et de ramasser les « intrus » de la forêt. Au retour de cette chasse inhabituelle, les enfants ont créé « M.Chips », un personnage élaboré à partir des objets récupérés (bouchons, bouteilles, emballage plastique, etc.). Une sortie à la ferme pédagogique de la Meix a été organisée. Nous avons été accueillis par le producteur qui nous a expliqué le parcours du lait : de la production à sa consommation. Les thèmes de la reproduction, l'alimentation et des productions animale et végétale ont été abordés. Les enfants apprennent notamment qu'à la ferme : rien n'est perdu, tout se récupère ! En parallèle, des jeux traditionnels sur ces mêmes thématiques étaient proposés.

Un grand jeu de pirates fut l'un des moments forts des vacances. Une fois déguisés et maquillés, les moussaillons sont partis à la recherche du trésor perdu à l'aide d'un message codé. Leurs parcours étaient semés d'embûches. De vrais pirates (les animateurs) étaient là pour les confronter à toutes sortes d'énigmes et de défis afin de mettre leurs talents à l'épreuve. Finalement, le butin retrouvé fut partagé par tous. Pour clore ces vacances, un intervenant extérieur a animé un atelier art du cirque. Les parents étaient conviés à un goûter pour échanger et recueillir les impressions de chacun sur ces vacances. Ce fut l'occasion de présenter et d'expliquer les activités qu'ont réalisées les enfants (Affichage de photos, exposition de « M.Chips » etc.).

En partenariat avec la médiathèque municipale, certains enfants ont également profité de l'exposition sur l'univers Manga qui a eu lieu tout le mois d'avril. L'équipe d'animation municipale remercie tous les participants.

A bientôt pour d'autres aventures !



POUR LA JEUNESSE ET LES ADOS

Bien que cette municipalisation ne soit encore totalement aboutie, il convient à deux mois des « grandes vacances », d'accompagner les familles pour le départ en « colo » de leurs enfants, de mettre en œuvre des actions éducatives et culturelles pour les ados et jeunes adultes et d'engager la mise en place des centres d'accueil et de loisirs (centres aérés).

■ Dans cet esprit, le centre d'action sociale (CCAS) organise prochainement plusieurs demi-journées d'information et d'inscription des enfants sur l'opération « **Premier départ en vacances** ». Cette action est mise en place en collaboration avec la Conseil Général, la Caisse d'allocations familiales. Chacun des partenaires apporte sa contribution financière afin d'alléger le coût du séjour pour les familles.

■ Les animateurs du service municipal de la jeunesse, la commission municipale jeunesse mènent une réflexion sur l'aménagement d'espaces ludiques très

souvent sollicités par les jeunes et leurs familles. Une première réalisation verra le jour dès cet été. Et avec **les adolescents et jeunes adultes ils préparent** une opération d'entretien et d'amélioration de l'environnement de « L'entre deux eaux ». Cette action se mène en collaboration avec les éducateurs du service de prévention du Conseil Général.

■ Quant aux **centres d'accueil et de loisirs pour les enfants de 4 à 16 ans**, ils s'organiseront autour d'activités propres à chaque tranche d'âge. Les équipes en place au CLSH Mirabelle dont la gestion sera reprise prochainement par la municipalité, et les animateurs du service jeunesse travailleront à proposer des animations innovantes qui éveilleront chez l'enfant l'envie de découvrir, voire de s'orienter ultérieurement vers les différentes activités culturelles, artistiques ou sportives de notre cité.

Afin d'organiser au mieux ces différentes opérations, nous invitons dès à présent, les parents à venir se renseigner en mairie.



BUDGET PRIMITIF 2009

DOTATIONS AUX ORGANISMES ET SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ÉCOLES ET JEUNESSE	66 233	ACTION SOCIALE	60 310
Caisse des écoles	16 118	C.C.A.S dont :	57 000
Coopératives scolaires	9 000	Restos du Cœur - 550	
Association Parents élèves FCPE	125	Secours catholique - 1 250	
Arbre de Noël CE SNCF	200	Amicale des Donneurs de sang	165
U.S.E.P.	530	Œuvre des pupilles	140
Fonds Jeunes CCAS	9 000	CSF	165
* Tickets Jeunes 5500		Syndicat CGT	335
* Fonds aide études 3500		Syndicat CFTC	335
Service Jeunesse	29 000	Avenir et Prévention	390
Collège (transport UNSS)	530	Association Soutien aux Handicapés	390
APAFS	125	Association Croix Bleue	115
Foyer Socio Educatif - Collège	675	ASS SAD Les 3 Rivières	200
Ecole des JSP	930	ASS Aide Milieu Rural	340
		Pain contre la faim	115
		Fonds Aide aux jeunes	320
		Association des Locataires	300

SPORTS - CULTURE - LOISIRS	38 679	ASSOCIATIONS DIVERSES ET PATRIOTIQUES	5 350
La Blainvilloise	350	Prévention routière	310
A.C.B.D. Omnisports	18 700	Amicale des Sapeurs Pompiers	3 440
ACBD Foot	1 700	Croix Rouge Française	340
ACBD Foot - stade	2 500	Médaillés Militaires	105
ESCD Entente sportive	220	A.M.C.	105
Club Aikido	190	Rhin et Danube	105
VO2MAX 54	220	FNDIRP	105
Les jeunes Blainvillois	220	F.N.C.R.	105
Les Libellules	300	F.F.I. - Groupe Lorraine 42	105
DAM'J	220	A.C.P.G.	105
Damelevières Gymnastique	165	Souvenir Français	105
Aéro Club de la Mortagne	152	F.N.A.C.A.	105
Aéro Club de Blainville	152	Amicale des Parachutistes	105
La Carache Lunévilloise Sect. locale	265	Amis de la Fondation pour la mémoire de la Déportation	105
La Colombe	105		
ACCA - Blainville	185	Fédération Nationale	105
Club automobile	185		
A.R.E.	185		
Natura Passion	185		
Natura Passion Biennale	300		
Association des Amis de Georges	600		
Maison des Fêtes et de la Culture	6 000		
Musaik Harmony	5 000		
Club Philatélique	105		
Club Découverte	185		
Club Bon Accueil	185		
Dam Loisirs	105		



SPORTS

ACBD BASKET

Samedi 9

13 h 30 MPM / PTT
14 h 30 PM / Liverdun
16 h 00 BM / Fléville
20 h 30 SMEX/ Fléville.

ACBD FOOTBALL

Vendredi 8

Stade de Blainville sur l'Eau

9 h 00 tournoi benjamins

Samedi 9

Stade de Damelevières

15 h 30 poussins 2 / Mont sur Meurthe

15 h 30 poussins 4 / Baccarat 1

Stade du Haut des Places

15 h 30 benjamin 1 / Ludres

Dimanche 10

Stade de Blainville sur l'Eau

13 h 00 seniors 2 / Vallée Madon

15 h 00 seniors 1 / Sarrebourg

Samedi 16

Stade de Damelevières

14 h 00 poussins 1 / poussins 2

14 h 00 poussins 3 / poussins 4

Stade du Haut des Places

15 h 30 benjamins 1 / Richardménéil

14 h 15 benjamins 2 / Houdemont

Stade de Charmois

15 h 30 13 ans 2 / Ludres

Stade de Damelevières

15 h 30 15 ans 1 / Laneuve Marin

Dimanche 17

Stade de Damelevières

10 h 00 vétérans / Tantonville

Stade de Blainville sur l'Eau

15 h 00 seniors 2 / St Max Essey 2

Jeudi 21

Stade de Blainville sur l'Eau

9 h 00 tournoi interentreprises

Samedi 23

Stade de Damelevières

15 h 30 13 ans 1 / Jarville 2

Dimanche 24

Stade de Blainville sur l'Eau

10 h 00 18 ans / Neufchateau

Stade de Damelevières

10 h 00 seniors 3 / Bainville Maitz

Stade de Blainville sur l'Eau

15 h 00 seniors 2 / Neuves Maisons 2

Dimanche 31

Stade de Blainville sur l'Eau

15 h 00 seniors 1 / Golbey

ACBD HANDBALL

Samedi 9

18 h 30 - 16 filles / Bayon

Samedi 16

15 h 30 - 12 filles / Pagny sur Moselle

20 h 30 seniors masculins / St Nicolas

Dimanche 17

10 h 00 seniors féminines / Remiremont



ACBD PÉTANQUE

Vendredi 8

14 h 30 Concours en 4 parties tripléte

Samedi 16

14 h 30 Challenge R. Zugmeyer
doublette

Jeudi 21

14 h 30 Concours CEC

Samedi 30

14 h 30 Concours doublette

Lundi 1^{er} juin

14 h 30 Concours mixte tripléte.

ACBD TENNIS

Dimanche 10

9 h 00 ACBD 1 / Mirecourt 1

14 h 00 ACBD 3 / Lunéville 4

Samedi 16

14 h 00 ACBD 4 / Maixe 1

Dimanche 17

9 h 00 ACBD 1 / Nancy PTT 2

14 h 00 Dames / Rosières 1

Dimanche 24

9 h 00 ACBD 2 / Nancy Sluc 4

14 h 00 ACBD 3 / Ban de Laveline 2

COURSE CYCLISTE : CIRCUIT DE LORRAINE 2009 PROFESSIONNEL

1^{re} étape - Mercredi 20 mai

Metz - Longwy 150 km

2^e étape - Jeudi 21 mai

Briey - Commercy 160 km

3^e étape - Vendredi 22 mai

Pagny sur Moselle - La Bresse 197,60 km

4^e étape - Samedi 23 mai

Bruyères - Forbach 149,5 km

5^e étape - Dimanche 24 mai

Rombas - Hayange 160 km.

Environ 120 coureurs.

La 3^e étape : **vendredi 22 mai**

Pagny sur Moselle (54) – La Bresse (88),

départ 11 h 30 arrivée vers 16 h 30

traversera Damelevières puis la

grande rue de Blainville sur l'Eau

entre 13 h 15 et 13 h 30, en fonction

de la vitesse à laquelle ils vont rouler.

Les feux tricolores seront dignotants

et la route sera fermée 15 minutes

avant le passage de la course

et ouverte 10 minutes après.



TRAVAUX DANS L'ÉGLISE

Notre église de Blainville sur l'Eau date de 1737. Au fil des années et des événements climatiques dont la sécheresse, sont apparues quelques fissures sur la voûte et les murs.

En 1991, suite à un diagnostic de l'APAVE, des travaux de confortation sont engagés et des témoins sont posés pour surveiller la voûte.

Le tremblement de terre de 2003 incite à d'autres travaux de consolidation et à la pose de nouveaux témoins. Puis, en 2008, l'édifice est examiné successivement par un expert en assurances spécialisé en construction, puis par un ingénieur structure - sur notre demande -.

Tous deux concluent à la stabilisation de l'édifice et une absence de danger. Néanmoins, quelques mois plus tard, plusieurs chutes de plâtre conduisent à réaliser de nouveaux travaux qui ont débuté le 15 avril 2009, avec une durée prévisionnelle de 2 à 3 semaines, l'entreprise BATI'MARCHAL intervenant par piquetage, avec reprise des endroits dégradés.



UN PEU D'HISTOIRE, SUITE...

Cette courte évocation de l'histoire de notre commune au XV^{ème} siècle, ne peut se terminer en omettant de rappeler le rôle qu'ont joué Blainville et ses environs dans la guerre qui opposa durant 4 ans (de 1473 à 1477), Charles le Téméraire et René II.

Le premier, Duc de Bourgogne, souhaitait joindre la Lorraine à ses domaines de Flandre et de Bourgogne pour n'en faire qu'un seul territoire. René II s'était d'abord soumis à une alliance permettant l'établissement de garnisons dans certaines places de Lorraine : Epinal, Charme, etc... Des conflits eurent lieu entre populations lorraines et soldats bourguignons ; Charles le Téméraire fut pourtant bien accueilli dans le duché lorsqu'en 1473, il ramena à Dijon les restes de ses parents inhumés à Bruges. Mais les récriminations de plus en plus nombreuses de ses sujets concernant les méfaits des soldats étrangers, finirent par l'obliger à souhaiter se débarrasser de la tutelle bourguignonne : il s'allie à Louis XI. Mais le fourbe roi de France avait signé une trêve avec Charles le Téméraire qui, trompé, jure de se venger de René II.

Il envahit alors la Lorraine nord, prend Pont-à-Mousson, contourne Nancy et s'établit à Saffais qui devient son point de ralliement. En octobre 1474, il est à Haussonville, il s'empare ensuite de Bayon : partout il fait pendre ceux qui lui résistent, il s'en prend tout particulièrement aux Suisses au service de Louis XI qui ont osé lever les armes contre lui. Epinal, Vaudémont, Lunéville se rendent, le gouvernement de Rosières est confié à un des lieutenants du Duc de Bourgogne ; Nancy enfin, est prise en novembre 1475.

Mais après une première défaite de Charles le Téméraire à Grandson et Morat (Suisse), René II s'enhardit à rentrer dans son duché et reprend aux bourguignons les hautes vallées de Meurthe et Moselle. Les soldats lorrains reviennent à Blainville, ils assiègent ensuite Bayon, leurs troupes grossissent de plus en plus. Robert Malhortie est nommé gouverneur de Rosières et va être l'instigateur d'une résistance sans faille à l'ennemi allant jusqu'à faire égorger les soldats bourguignons réfugiés dans la cathédrale de St Nicolas.

René II délivre Nancy grâce à une armée de secours composée de Suisses et d'Alsaciens. La bataille a lieu le 5 janvier 1477 et sera un désastre pour les bourguignons : Charles le Téméraire sera retrouvé mort quelques jours plus tard, dans l'étang gelé de St Jean.

A suivre...